

Que sont les TND ?

Les Troubles du Neuro-Développement apparaissent **dès la petite enfance**. Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif, sensori-moteur, comportemental, entraînant un important retentissement sur le fonctionnement adaptatif, scolaire, social et familial.

- Trouble spécifique des apprentissages
- Troubles moteurs
- Trouble de la communication
- Trouble du spectre de l'autisme
- Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
- Trouble du développement intellectuel



Contactez-nous

A l'adresse suivante :

PCO TND 61

Bâtiment J.ITALD

31 rue Anne-Marie JAVOUHEY
61000 ALENÇON

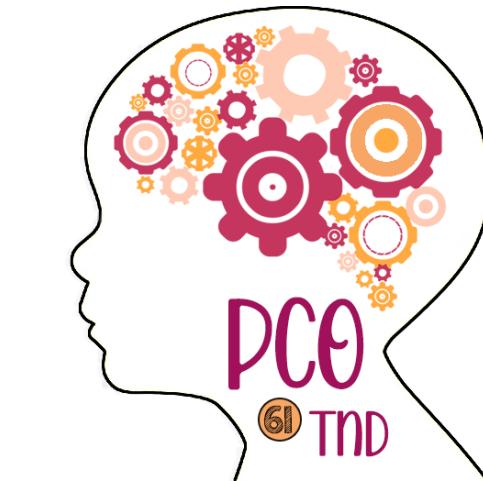
Par téléphone au :

02.33.80.71.99

Par email :

secretaire.pco61@cpo-alencon.net

La Plateforme de l'Orne est financée par l'ARS et co-portée par le Centre Psychothérapeutique de l'Orne, la fondation Normandie Générations et le Centre d'Education Spécialisée La Providence.



**Plateforme de Coordination
et d'Orientation des Troubles
du Neuro-Développement**

0-12 ans

de l'Orne

Qui sommes-nous ?

La PCO TND 61 est composée d'une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologue, éducatrice spécialisée, secrétaire) intervenant dans le cadre du processus de diagnostic.

La PCO a pour objectif principal la mise en place d'un parcours coordonné de bilans et d'interventions précoce d'un an (renouvelable), pour les enfants âgés de 0 à 12 ans (11 ans révolus) présentant une suspicion de TND.

Les objectifs

- Améliorer le repérage et le diagnostic des enfants présentant des TND.
- Favoriser les interventions précoce.
- Assurer la coordination entre les acteurs du parcours.
- Guider les familles et garantir aucun reste à charge.
- Orienter vers des professionnels libéraux et/ou des structures de soins de 2^{ème} ligne (CAMSPP, CMP, CMPP, CAMSP spécialisé...)



Vous êtes parent ?

Vous avez l'intuition que « quelque chose ne va pas », vous vous posez des questions sur le développement de votre enfant :

- * Langage (retard, répétitions...)
- * Comportement (émotions, regards, sommeil)
- * Cognitif (compréhension, jeux, capacités attentionnelles...)
- * Sensoriel (particularités alimentaires, auditives, tactiles).
- * Moteur (déplacements, tonus...)

=> Parlez-en à votre médecin

Comment accéder au parcours ?

- 1) En cas de doute sur le développement de votre enfant, prenez rendez-vous chez un médecin.
- 2) **Le médecin remplit le formulaire de repérage et d'adressage** correspondant à la tranche d'âge ainsi que **le volet médical (pour les 7/12 ans)** et les adresse à la PCO TND 61, par Via Trajectoire, par mail, ou par courrier.

Pour les enfants âgés de plus de 7 ans, un volet est à remplir par les **parents** et un volet par **l'enseignant(e)** de l'enfant.
- 3) Une fois le dossier complet, la demande est validée ou non en commission par l'équipe de la PCO. A l'issue de celle-ci, vous serez contacté pour organiser le parcours de votre enfant.

Vous êtes Médecin de Première ligne ?

Vous repérez chez un enfant un écart de développement ? Vous suspectez l'apparition d'un TND ?

Avec l'autorisation de la famille, vous pouvez solliciter la PCO TND 61 pour coordonner le parcours de diagnostic de votre jeune patient.

Si suspicion de TND, vous pouvez compléter et nous adresser le formulaire de repérage et d'adressage correspondant à la tranche d'âge et le volet médical*, Via Trajectoire, par mail ou par courrier.

Depuis le 11 février 2019, possibilité de réaliser une consultation longue remboursée 60 euros.

<https://www.cpo-alencon.fr/index.php/pco-tnd-61>



0-6 ans

* 7/12 ans (11 ans révolus)

Vous êtes Ergothérapeute ? Psychologue ? Psychomotricien ?

Dans le cadre de la mise en place du forfait d'intervention précoce, **vous pouvez contractualiser avec la PCO TND 61**. Les bilans et les séances sont financés par l'Assurance Maladie sous forme de forfaits. Pour plus de renseignements, **contactez-nous** !